

Chezery : 1881 : Crédit d'une école au Hameau de Menthières.

ACADEMIE DE LYON

DÉPARTEMENT DE L'AIN

INSPECTION PRIMAIRE DE NANTUA

Nantua le 1^{er} Juillet 1881.

X
Objet :
Commune de Chezery.

Demande de création
d'une école au hameau
de Menthière.

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer en réponse à votre communication du 2 courant, que la création d'une école publique mixte au hameau de Menthière (commune de Chezery) est urgente et absolument nécessaire. Ce hameau situé dans une sorte de vallon occidental du Jura, à près de 1000 mètres d'altitude, est distant d'environ quatre kilomètres du chef-lieu de la commune et de toute école. Les hommes qui y donnent accès ne sont que des sentiers impraticables en hiver à cause de la grande quantité de neige qui les encombre, de 40 à 50 enfants de l'âge scolaire qui habitent Menthière ne pouvant se rendre aux établissements, sans danger pour leur santé, étant à peu près complètement privés d'instruction.

Cette situation Monsieur l'Inspecteur, est véritablement fausse à tous égards; et je suis tellement convaincu de la nécessité d'une école à Menthière que je l'avais déjà demandée dans mon rapport général de 1880, et que j'ai écrit le 1^{er} Novembre courant à M. le Maire de Chezery pour le prier de faire libérer le Conseil municipal sur cette question dans le plus

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à Bourg.

brief delay possible.

Ci-joint la pièce que vous m'avez communiquée.

Veuillez agréer, Monsieur l'Asperger, l'hommage
de mon respectueux dévouement. O.

~~S. y
Competente primaire~~

